



PREFECTURE
Cabinet de la préfète

Chartres, le 05 juin 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Inondations en Eure-et-Loir Point de la situation à 07h15

Suite aux intempéries survenues en Eure-et-Loir dans la nuit du 4 au 5 juin 2018, **la RN 154 est fermée à la circulation sur toute sa longueur, entre Chartres et Dreux.**

Les automobilistes et chauffeurs de poids lourds ne doivent pas tenter de pénétrer sur cette route.

Des itinéraires de contournement sont mis en place pour les véhicules :

- à l'ouest de la RN 154, les automobilistes doivent emprunter la D939 jusqu'à Châteauneuf en Thymerais, puis la D928. Des ralentissements sont à prévoir en raison de la présence d'eau sur les voies de circulation.

- à l'est de la RN 154, les automobilistes doivent emprunter la D906 jusqu'à Epernon puis la D929.

Les poids lourds doivent emprunter exclusivement la déviation par l'ouest.

La préfecture d'Eure-et-Loir demande aux automobilistes et aux chauffeurs de respecter les interdictions de circulation pour ne pas générer des risques d'accidents et de mobiliser davantage encore les services de secours et de sécurité.

Il est recommandé aux automobilistes la plus grande vigilance sur les routes du département.

L'ensemble des services de la préfecture, de l'ordre et de sécurité restent mobilisés.